



Questionnaire de l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) à destination des candidat(e)s aux élections municipales de Nantes 2026

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration d'un Livre Blanc du sport nantais, publié par l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) dans les quinze jours précédant les élections municipales, l'OMS souhaite interroger l'ensemble des candidat(e)s à la mairie de Nantes sur la politique sportive qu'ils et elles entendent conduire en cas d'élection.

Depuis plus de 80 ans, l'OMS fédère et accompagne les associations sportives nantaises. Il représente aujourd'hui plus de **210 associations** comptant plus de **67 000 licencié(e)s**. À ce titre, l'OMS joue un rôle central dans la structuration, le développement et l'animation du sport associatif local.

Les questions ci-dessous visent à mieux comprendre votre vision, vos priorités et vos engagements en matière de politique sportive municipale.

1. Soutien à la pratique sportive et aux associations

1.1. Quels types de soutien souhaitez-vous apporter aux associations sportives nantaises (financier, matériel, humain, logistique, accompagnement administratif, etc...) ?

Nous voulons faire du sport un service public local, adossé à un mouvement sportif associatif renforcé. Concrètement, nous nous engageons à :

- Augmenter progressivement les moyens financiers aux clubs, en priorisant les associations implantées dans les quartiers populaires, les clubs féminins et les structures qui développent des pratiques à bas coût.
- Renforcer le soutien humain et logistique : mise à disposition de personnels municipaux (accueil, entretien, animation), accompagnement administratif et comptable, aide au montage de projets et de dossiers de subventions.
- Garantir l'accès prioritaire des clubs aux nouvelles salles de sport municipales de quartier (créneaux réservés, mutualisation du matériel, co-construction des plannings).
- Soutenir la formation des dirigeants et bénévoles (gouvernance associative, prévention des violences, accueil des publics éloignés de la pratique, égalité femmes-hommes).

1.2. Quelles actions concrètes comptez-vous mettre en place afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive (jeunes, publics éloignés de la pratique, personnes en situation de handicap, publics précaires, etc...) ?

L'objectif est simple : que le fait de bouger son corps ne dépende ni du revenu, ni du quartier, ni du statut social. Nous proposons :

- La création de salles de sport municipales dans chaque quartier populaire (Bellevue, Malakoff, Dervallières d'abord, puis extension), avec un tarif social progressif basé sur les revenus et la gratuité pour les bénéficiaires de minima sociaux et les licencié-es de clubs nantais.
- Le développement d'infrastructures de proximité : city-stades, plateaux multisports, terrains libres, en priorité dans les quartiers sous-dotés, dans la continuité de ce que proposait déjà Nantes en commun (sports libres, infrastructures de quartier).
- L'accessibilité renforcée des installations scolaires pour les associations en dehors du temps scolaire, avec simplification des procédures de réservation et coûts maîtrisés.
- Des dispositifs spécifiques pour les publics éloignés : créneaux dédiés dans les salles municipales pour les personnes en situation de handicap, les publics précaires, les femmes qui ne se sentent pas à l'aise dans les équipements classiques, les seniors.

2. Installations et équipements sportifs

2.1. Quelles seront vos priorités en matière d'équipements sportifs au cours de votre mandat ?

Merci de préciser, le cas échéant :

- les quartiers concernés,
- les types d'équipements : gymnases, terrains extérieurs, piscines, équipements spécialisés, etc,
- les publics visés (scolaires, clubs, pratique libre, sport santé, sport senior, etc.).

Nous voulons rééquilibrer la carte des équipements au profit des quartiers populaires et des pratiques de proximité.
Nos priorités sur le mandat :

- Créer une première salle de sport municipale pilote à Bellevue / Dervallières / Malakoff dès le début du mandat, puis un réseau de salles municipales dans les quartiers populaires, sur le modèle des piscines ou bibliothèques.
- Utiliser immédiatement les équipements existants (gymnases, salles polyvalentes) pour créer des créneaux « musculation / fitness » municipalisés, en attendant de nouvelles constructions.
- Poursuivre la construction et la rénovation de gymnases, terrains extérieurs, piscines et équipements spécialisés avec une exigence écologique (bâtiments sobres en énergie, matériaux durables).
- Développer les espaces pour les sports libres : street-workout, skate, basket 3x3, parcours santé, afin de permettre une pratique non marchande et auto-organisée.

Publics visés :

Scolaires (usage en journée), clubs (créneaux réservés), pratique libre et sport-santé (en soirée et week-end), avec une attention particulière au sport senior et aux publics sous prescription médicale.

3. Place et rôle de l'OMS dans la politique sportive municipale

3.1. Quel rôle souhaitez-vous confier à l'OMS dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sportive de la Ville de Nantes ?

Nous souhaitons conforter l'OMS comme partenaire stratégique de la politique sportive municipale, garant du lien avec le tissu associatif.

- Impliquer l'OMS dans la définition, le suivi et l'évaluation de la politique sportive, en particulier sur la tarification sociale, l'accès aux équipements et le soutien aux clubs.
- Associer l'OMS à la conception des salles de sport municipales (besoins des clubs, aménagements, co-gestion avec les associations).

3.2. Quelle forme de collaboration envisagez-vous entre la Ville et l'OMS (concertation, co-construction, délégation de missions, expertise, animation du réseau associatif, etc...) ?

- Mettre en place une concertation structurée : conférences annuelles du sport, groupes de travail thématiques (sport-santé, quartiers populaires, sport féminin, sport libre).
- Co-construction de critères de subvention et d'accès aux équipements, avec transparence et stabilité sur le mandat.

4. Sport santé, sport senior et sport pour tous

4.1. Quelles actions structurantes et durables comptez-vous développer en matière de sport santé, de sport senior et de sport pour tous ?

Les salles de sport municipales seront un pilier de notre politique sport-santé. Nous proposerons :

- Des créneaux spécifiques sport-santé dans les salles municipales (activité physique adaptée, rééducation, prévention, grand âge), en coopération avec les Maisons sport-santé, les professionnels de santé et les associations.**
- Des éducateurs sportifs municipaux en CDI, formés au sport-santé et à l'accueil des publics spécifiques, avec des conditions de travail dignes, à l'opposé de la précarité du secteur privé.**
- Des ateliers réguliers dans les salles municipales : nutrition, activité physique adaptée, prévention (maladies chroniques, sédentarité).**

4.2. Comment ces actions s'articuleront-elles avec le tissu associatif existant et les acteurs locaux du sport et de la santé ?

Conventions avec les clubs pour orienter leurs licencié·es vers les salles municipales, en particulier pour le renforcement musculaire complémentaire à la pratique collective.

Travail coordonné entre Maisons sport-santé, médecins traitants, associations et Ville pour construire des parcours « sport sur ordonnance » adossés aux équipements municipalisés.

5. Maisons Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé s'installent progressivement dans le paysage territorial nantais. Elles interviennent notamment sur prescription médicale afin d'accompagner les patient(e)s vers une (re)prise d'activité physique adaptée, en lien avec leur pathologie.

5.1. Quelle politique municipale souhaitez-vous mettre en place en faveur des Maisons Sport-Santé ?

Nous voulons faire des Maisons sport-santé un maillon central de la chaîne santé-sport.

Soutien financier et logistique aux Maisons sport-santé, notamment dans les quartiers populaires.

Intégration des Maisons sport-santé dans le projet des salles de sport municipales : créneaux réservés, co-construction de programmes.

5.2. Comment envisagez-vous l'articulation entre les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé, les associations sportives et les dispositifs existants portés par la Ville et ses partenaires ?

Mise en place d'un parcours clair : prescription médicale → Maison sport-santé → orientation vers un club ou une salle municipale adaptée.

Coordination via une régie municipale sportive qui centralise la gestion, la tarification et le lien entre usagers, clubs, structures de santé et Ville.

5.3. Quel rôle spécifique souhaitez-vous confier à l'OMS dans la structuration, la coordination et l'animation de la politique Sport-Santé à l'échelle du territoire nantais ?

Rôle d'animateur du réseau des associations impliquées dans le sport-santé et de relais des besoins des clubs.

Participation à l'évaluation des dispositifs sport-santé (nombre de bénéficiaires, ancrage associatif, effets sur la pratique durable).

6. Animations sportives et vie locale

6.1. Quels sont vos projets en matière d'animations sportives à l'échelle de la ville de Nantes ?

Nos animations sportives devront faire vivre les quartiers et leurs habitants, pas seulement les grands événements.

Programmation régulière d'animations dans les salles de sport municipales : portes ouvertes, journées femmes et sport, événements inter-quartiers, tournois populaires.

Développement d'animations en plein air (sports de rue, événements gratuits) dans les quartiers sous-dotés, en lien avec les associations.

6.2. Quelles actions spécifiques envisagez-vous dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville afin de favoriser la pratique sportive et le lien social ?

Priorité donnée aux QPV pour la création de salles municipales, l'installation d'infrastructures de proximité et les animations.

Co-gestion associative et municipale des salles de quartier, afin d'impliquer les habitant·es comme acteurs, et pas seulement comme usagers.

7. Subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises

Aujourd'hui, les subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises sont instruites via un espace numérique dédié, géré par l'OMS. Les clubs y déclarent leurs données selon des critères élaborés conjointement par la Ville de Nantes et l'OMS, critères qui évoluent régulièrement.

Les dossiers font ensuite l'objet d'un travail de contrôle et d'analyse réalisé par des contrôleurs bénévoles de l'OMS, appuyés par des délégué(e)s sportif(ve)s bénévoles par discipline, dont l'expertise repose à la fois sur la connaissance du milieu associatif et des pratiques sportives.

7.1. Comment envisagez-vous l'avenir de cette mission aujourd'hui assurée par l'OMS depuis de nombreuses années ?

- Souhaitez-vous maintenir ce mode de fonctionnement ?
- Envisagez-vous de le faire évoluer ?
- Ou souhaitez-vous en modifier profondément l'organisation, voire y mettre fin ?

Merci de préciser votre positionnement et vos motivations.

Nous souhaitons maintenir l'instruction des subventions via l'OMS, en améliorant la transparence et la lisibilité.

Maintien du système actuel de dépôt et de contrôle, mais avec des critères co-construits et stabilisés sur le mandat, pour donner de la visibilité aux clubs.

Simplification des démarches pour les petites associations, accompagnement renforcé pour les clubs des quartiers populaires.

8. Avenir du sport associatif nantais

Ces dernières années, on observe à la fois un développement important des pratiques sportives libres et une montée en puissance des structures sportives privées commerciales, parallèlement à l'action historique des clubs associatifs.

8.1. Dans ce contexte d'évolution des modes de pratique et de diversification de l'offre sportive, quelle est votre vision de l'avenir du sport associatif à Nantes pour les prochaines années ?

Nous défendons un sport associatif populaire, complémentaire du secteur municipal et non subordonné aux logiques du privé.

Pour Nantes Populaire, les clubs associatifs sont le cœur de la pratique sportive ; les équipements municipaux sont des outils au service de cette pratique, et le secteur privé ne doit pas dicter la politique sportive de la ville.

8.2. Comment entendez-vous positionner et soutenir les clubs sportifs associatifs nantais face à cette évolution du paysage sportif (concurrence ou complémentarité avec le secteur commercial, accès aux équipements, attractivité pour les pratiquant(e)s, etc...) ?

Refuser que la politique sportive soit orientée par les intérêts des grandes chaînes de fitness ; les salles de sport municipales offrent une alternative non marchande, avec tarification sociale.

Coopérer éventuellement avec des acteurs privés locaux, mais sans subventions déguisées ni délégation de missions qui doivent relever du service public.

8.3. Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour garantir la pérennité, l'attractivité et le renouvellement du tissu associatif sportif nantais (bénévolat, formation des dirigeant(e)s, reconnaissance de l'engagement, adaptation aux nouvelles pratiques, etc.) ?

Assurer une stabilité pluriannuelle des subventions pour les clubs structurants, soutenir le renouvellement bénévole, la formation et la reconnaissance de l'engagement.

Faciliter l'accès aux équipements (créneaux, matériel) et aux salles municipales pour renforcer les liens entre pratiques libres et clubs.

9. Pérennisation des plans sportifs existants

La Ville de Nantes compte plusieurs plans sportifs thématiques (Football, Handball, Nautisme, Paraport).

9.1. Quelles sont vos orientations concernant la poursuite et la pérennisation de ces plans sportifs ?

Nantes Populaire souhaite maintenir et évaluer les plans thématiques existants (football, handball, nautisme, paraport), en les articulant avec la priorité au sport populaire et de proximité.

Poursuivre les plans lorsque leur impact sur le sport amateur et le maillage des quartiers est démontré, les ajuster sinon.

9.2. Envisagez-vous leur évolution, leur extension à d'autres disciplines ou publics, ou la création de nouveaux plans sportifs thématiques ?

Étendre la logique de plans thématiques à d'autres champs : sport féminin, sport-santé, sport dans les quartiers populaires, sport libre.

10. Gouvernance sportive municipale et profil de l'Adjoint(e) aux Sports

Les acteurs du mouvement sportif nantais expriment le besoin d'un interlocuteur clairement identifié, à l'écoute et doté d'une réelle capacité de décision.

10.1 Quel devrait être, selon vous, le profil idéal d'un(e) futur(e) Adjoint(e) aux Sports de la Ville de Nantes (expérience, compétences, connaissance du milieu sportif associatif, capacité de concertation, vision politique, etc...) ?

Nantes Populaire défend un·e adjoint·e aux sports issu·e ou très proche du mouvement sportif associatif, avec une connaissance fine des réalités de terrain.

Nous voulons une personne dotée de compétences en concertation, avec une vision politique claire d'un sport comme service public, capable de défendre l'intérêt général face aux logiques privées.

10.2. Comment envisagez-vous l'organisation du dialogue entre l'Élu(e) en charge des sports, les services municipaux et les acteurs sportifs du territoire ?

Mettre en place une gouvernance partagée : réunions régulières entre l'adjoint·e aux sports, les services, l'OMS, les clubs et les représentant·es des pratiquant·es.

Créer un « conseil du sport populaire » associant clubs, éducateurs, habitantes et habitants des quartiers populaires, et salles municipales, pour suivre et ajuster la politique sportive au fil du mandat.

Questionnaire complété par :

Nom de la liste candidate aux élections municipales de « Nantes 2026 »

Nantes populaire

NOM et Prénom du(de la) candidat(e) tête de liste

MEDKOUR Margot

Adresse de messagerie

contact@nantespopulaire.fr

Coordonnées téléphoniques

L'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) *vous remercie par avance pour le temps consacré à ce questionnaire et pour l'attention portée au sport associatif local. Les réponses à ce questionnaire sont attendues **au plus tard le samedi 28 février.***

Office du Mouvement Sportif Nantais
25 rue de Strasbourg – 44000 – NANTES
02 40 47 75 54 – contact@oms-nantes.fr